

Interpellation : devons-nous redouter la présence de dioxine à Yverdon-les-Bains ?

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Municipaux,  
Chères et chers collègues,

Nous sommes nombreux à avoir appris avec consternation la pollution à la dioxine à Lausanne. Il apparaît qu'il ne s'agit probablement pas d'une situation isolée et que d'autres villes pourraient être concernées par la même problématique.

Lors du télé journal du 11 octobre, il a été fait mention que Yverdon-les-Bains pourrait être un des sites pollués.

Sachant que, jusqu'en 1989, nous disposions de notre propre centrale d'incinération de déchets et que celle-ci a été fermée sur ordre du Canton parce que ses normes de filtration ne répondaient pas à la protection de l'environnement, que la persistance de la dioxine dans l'environnement est évaluée entre 13 et 100 ans, je pose les questions suivantes à la Municipalité :

La Municipalité connaît-elle la situation d'Yverdon-les-Bains concernant la pollution à la dioxine ?

Sinon, entend-t-elle réaliser des tests à fin de pouvoir connaître les zones potentiellement polluées et dans quel délai?

Dans l'intervalle et par mesure de précaution, faudrait-il recommander aux parents de jeunes enfants d'éviter les places de jeux non-goudronnées et aux garderies de donner accès à leurs espaces verts?

Les propriétaires de jardin devraient-il éviter de consommer leur cucurbitacées ?

Les propriétaires de poules doivent-il renoncer à consommer leurs œufs?

Je vous remercie de vos réponses.